

Démocratie culturelle : accès à la culture

[...]

Bon nombre de recherches montrent les liens entre la proximité des espaces et des ressources avec les pratiques culturelles de la population (Dick, Jeanotte & Hill, 2019; Saire, 2016) et la « reproduction des héritiers » témoignant des pratiques culturelles transmises d'une génération à l'autre (Albright & Luke, 2008; Bourdieu & Passeron, 1964, 1970; De Varennes, 2017; Grenfell, 2009). Les parents sont des vecteurs de cette transmission, notamment en ce qui a trait aux pratiques culturelles et à l'utilisation des infrastructures. Pour L'Observatoire de la culture et des communications du Québec,

Une infrastructure culturelle est un bâtiment, [...] un lieu physique qui a une longue durée de vie utile, dont la création comporte une période de gestation importante, qui n'a pas de substitut pertinent à court et à moyen terme, qui est doté de moyens matériels spécialisés, qui est majoritairement dédié à la réalisation d'une fonction culturelle de création, de production, de diffusion/distribution, de formation ou de conservation et qui joue un rôle spécial de soutien à d'autres facteurs de production dans les domaines culturels [...] (Bernier, 2007, p. 9-10)

Davantage qu'un lieu physique, les infrastructures jouent un rôle de levier important de la culture (Statistique Canada, 2011a, 2011b) et même comme un indicateur du niveau de culture d'une collectivité (Détrez, 2005). Or, on peut se demander quelles sont les effets de la présence ou de l'absence d'établissement culturels structurants dans l'accès à la culture.

[...]

Le capital culturel

La littératie est une notion qui est au centre du développement culturel, car ces deux éléments sont liés et leur complémentarité est nécessaire (Dumais, 2011; Grenfell, 2009). En ce sens, dans sa définition de la culture, Edgar Morin (1995) la présente comme un phénomène qui « fournit des points d'appui et d'incarnation pratiques à la vie imaginaire, des points d'issue et de cristallisation imaginaire à la vie pratique » (p. 677). Ainsi, le lien unissant culture et éducation est assurément très fort.

La notion de capital culturel, issue des travaux en sociologie (Bourdieu, 1979, 1996; Bourdieu & Passeron, 1964, 1970) désigne donc ces points d'appui comme un ensemble de ressources dont un individu dispose (Détrez, 2005, Serre, 2012). Cette notion met de l'avant les trois dimensions qui définissent le capital culturel : 1- Le capital incorporé, exprimé à travers les valeurs et les pratiques (Habitus) d'un individu. 2- Le capital institutionnel, concrétisé à travers les niveaux d'étude et les reconnaissances scolaires tels les diplômes. 3- Le capital objectivé représenté par les objets culturels et les lieux de médiation qui permettent à la culture de prendre forme. Notre étude est davantage orientée vers la dimension du capital objectivé puisque les lieux de culture constituent

sont en lien direct avec la vie pratique réelle. En effet, une enquête menée dans plusieurs communautés rurales montre comment le capital culturel est devenu une condition d'accès à la scène politique municipale et a permis à une petite culturelle en plein essor, du fait de l'évolution du marché de l'emploi local, de se notabiliser et de conquérir les postes de pouvoir municipaux (Bruneau & Renahy, 2012, dans Serre, 2012, p. 7).

Dans le même ordre d'idées, Fernand Dumont (1968) met l'accent sur la dimension sociale de l'objet culturel et de sa médiation. En ce sens, le rôle que peut jouer une infrastructure culturelle dans le développement durable des communautés (Kangas, Duxbury & De Beukelaer, 2018) est fondamental dans la mesure où des individus sont appelés à réaliser et à transmettre des objets culturels pour se définir (Dumont, 1968). Or, plusieurs études confirment que « l'infrastructure physique n'est pas un produit de la culture en soi, mais plutôt un soutien à la culture » (Bernier & Marcotte, 2010; Statistique Canada, 2011a, 2011b). Cela va dans le sens de la vision de l'UNESCO qui établit l'infrastructure culturelle comme un vecteur important de l'accès à la culture. C'est pourquoi nous avons défini l'infrastructure culturelle comme un lieu physique ayant une assez longue durée de vie et pivotant différents services : chaînes de courriels, bases de données, de capacités organisationnelles et généralement appuyées par des technologies de l'information et misant sur le numérique (Bernier et Marcotte, 2010). La définition proposée par Statistique Canada est encore plus précise : L'infrastructure physique comprend les structures bâties, les emplacements et les locaux qui hébergent les studios d'enregistrement, les salles de spectacle, les salles de répétition, les studios de cinéma, les laboratoires de conservation, les studios, les salles d'exposition, les entrepôts et d'autres installations de production et de formation [...] (Statistique Canada, 2011b)

[...]